

## Siège Social et Administratif

Résidence Marialva  
3 rue Michel Tissé  
40 000 MONT DE MARSAN

05 58 85 43 80  
siege@adapei40.fr

Siret : 775 598 485 00198

# OUVERTURE DE POSTE MONITEUR(TRICE) D'ATELIER 2ème CLASSE ESPACES VERTS H/F CDI à Temps plein 37 H Hebdo - JRTT CCN 66 – ANNEXE N°10-Coef de Début

## Poste à pourvoir dès que possible

### Lieu de travail

ESAT du Conte à Mont de Marsan

### Principales Missions :

Le(la) moniteur(trice) d'atelier recherché(e) sera responsable de l'encadrement des travailleurs handicapés dans les activités d'atelier « équipes extérieures », principalement sur les activités d'Espaces Verts. Il(elle) pourra travailler également sur site (en atelier), ou en prestations de services en fonction des besoins de l'ESAT. Il(elle) pourra être amené(e) à prendre en charge des équipes dans le cadre d'autres activités comme de la sous-traitance, du détachement d'équipe ...

Il(elle) participe aux actions de soutien des personnes handicapées. Dans l'atelier où il est affecté, Il(elle) est responsable de la production à réaliser, de ses délais et de son contrôle.

### Compétences et expériences souhaitées :

- Justifie d'un brevet professionnel et/ou d'un CAP et de cinq ans de pratique professionnelle (un savoir-faire et une expérience significative dans l'entretien des parcs et jardins est indispensable).
- Doit avoir une compétence et des qualités humaines pour remplir sa fonction auprès des travailleurs handicapés. Il(elle) sera fait obligation à ce(cette) salarié(e) de s'engager dans une formation complémentaire à la connaissance et à l'approche des besoins des travailleurs handicapés (dans le cas où il (elle) ne le serait pas déjà).
- Ce poste nécessite de la polyvalence, de l'adaptabilité aux différentes activités de l'ESAT et un sens aigu de l'organisation et de la planification. En effet, selon les besoins de l'ESAT, le(la) moniteur(trice) d'atelier pourra être amené(e) à travailler sur d'autres activités que celles de l'entretien des parcs et jardins.
- Être titulaire du permis B est obligatoire, le permis E est fortement recommandé.
- Être titulaire d'une formation de moniteur d'atelier ou avoir une expérience de moniteur d'atelier est un plus.
- La maîtrise des outils bureautique (informatique) est obligatoire.

**Ce qui vous donnerait envie de travailler au sein de l'Adapei des Landes :**

- Donner du sens à son travail pour s'engager ensemble pour l'inclusion
  - Pouvoir concilier sa vie professionnelle et sa vie personnelle :
- 
- Parcours d'intégration pour les nouveaux embauchés et développement des compétences par la formation.
  - Accord d'entreprise avantageux sur les congés, évènements familiaux,
  - Mutuelle avec participation employeur à 54%,
  - Prévoyance
  - Chèques vacances/ locations
  - 1% patronal (prêts achats, prêts travaux, accompagnement à la mobilité, parc locatif, aides financières au déménagement (selon ressources)

**Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 Mai 2024 à :**

**ADAPEI des Landes-Service RH : [ressources-humaines@adapei40.fr](mailto:ressources-humaines@adapei40.fr)**

**3 rue Michel Tissé - Résidence Marialva**

**40000 Mont de Marsan**